

UQAM — PLAN DE COURS
PHI-0200 (64) PENSÉE CRITIQUE
Neil Kennedy (kennedy.neil@uqam.ca)
Hiver 2015

Horaire : Mercredi 13H30 – 16H30

DESCRIPTION (du cours selon l'annuaire)

L'objectif de ce cours est de présenter les outils conceptuels qui permettent d'évaluer les idées, les croyances, ainsi que les arguments qui les étayent. Il s'agit donc d'un cours de méthodologie de la pensée critique. Les étudiants y apprendront à identifier les arguments présentés dans divers textes, et à évaluer leurs limites et leurs mérites respectifs. Les textes seront choisis dans un large corpus constitué de textes de toutes disciplines, ainsi que dans des textes d'actualité. Seront étudiés, notamment, la distinction entre le raisonnement inductif et le raisonnement déductif, la notion de preuve, et les divers types de raisonnements fallacieux (pétition de principe, argument ad hominem, présupposition de l'antécédent, présupposition du conséquent, etc.).

CONTENU DU COURS

On dit de l'être humain qu'il a comme propriété essentielle la rationalité, qu'il se distingue des (autres) animaux par sa capacité à la réflexion et à la prise de décision délibérée. Mais l'observation du comportement humain révèle sans équivoque que l'exercice de cette capacité ne nous vient pas si naturellement, que penser clairement et correctement exige des efforts soutenus et une application constante. Le but de ce cours est d'offrir des outils permettant de penser clairement et correctement, et de mettre en évidence les obstacles entravant cette activité.

Le cours s'articulera selon quatre grands axes: le langage, le raisonnement, les probabilités (et statistiques), et la psychologie. Voici sommairement comment chacun d'entre eux contribuera au développement de la pensée critique :

Le langage. Le langage nous permet d'énoncer des propositions sur le monde, mais la signification et les conséquences de celles-ci ne sont pas toujours transparentes. D'où l'intérêt d'être en mesure d'identifier les concepts et les propositions réellement exprimés, et d'identifier les prémisses sous-entendues et impliquées. Ceci nous amènera à la notion de forme logique sous-jacente et à la distinction entre dénotation et connotation. Nous soulignerons notamment l'importance du mode de présentation dans la connotation et son rôle dans les manipulations du langage.

Le raisonnement. Le raisonnement est l'art de tirer les conséquences d'un ensemble de prémisses. Nous présenterons la notion de déduction logique qui sous-tend la validité d'un schéma argumentatif, et nous explorerons les schémas les plus courants : syllogismes, *modus ponens*, *modus tollens*, etc. Nous examinerons les erreurs de déduction les plus fréquemment rencontrées dans l'application de ces derniers, dont l'affirmation du conséquent et l'affirmation de la négation de l'antécédent. L'univers de la déduction est également peuplé d'imposteurs, d'arguments fallacieux prétendant à la validité, et ils sont abondamment employés dans le but de nous convaincre indûment. Nous recenseons les principales formes de ces raisonnements, appelés aussi sophismes ou paralogismes.

Les probabilités et statistiques. Les jugements probabilistes et les mesures statistiques sont omniprésents dans nos vies, mais nous peinons souvent à bien les employer et à en tirer les conséquences appropriées. Les sources d'erreurs les plus communes seront abordées, dont la confusion entourant les probabilités conditionnelles, le problème de l'oubli de la fréquence de base, le biais d'échantillonnage, la différence entre moyenne et médiane, et entre causalité et corrélation. Nous insisterons par ailleurs sur les limites d'une donnée statistique, surtout lorsqu'elle rapporte une propriété sociétale, et sur l'importance de bien comprendre ce qu'elle mesure exactement.

La psychologie. Les cours de pensée critique font de plus en plus état des aspects cognitifs et psychologiques de l'argumentation et de la décision. Et pour cause ! Nous sommes des créatures faites d'instincts, d'impulsions et de préjugés qui nous éloignent parfois des sentiers de la rationalité. Connaître nos divers biais cognitifs est le meilleur moyen de nous en prévenir. La liste de ces biais est longue : biais perceptifs et mnémoniques, cécité d'inattention, biais rétrospectif, biais du survivant, l'effet de cadrage, l'erreur du parieur, l'illusion de contrôle, aversion à la dépossession, etc. Nous chercherons à exposer ces biais à l'œuvre par des exemples concrets.

Ces différents axes ne seront pas nécessairement explorés dans cet ordre.

TYPES D'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Deux types d'activités d'enseignement sont prévus pour ce cours. D'une part, des exposés magistraux, durant lesquels seront présentées les principales notions théoriques de la pensée critique, et d'autre part, des ateliers permettant de mettre en pratique ces notions.

En moyenne, les deux premières heures seront consacrées aux exposés magistraux et la dernière aux ateliers.

Emploi du temps (peut changer en cours de session) :

Séance 1 (7 janvier)	Plan général du cours Description des quatre axes Introduction aux enjeux
Séance 2 (14 janvier)	Langage
Séance 3 (21 janvier)	Arguments valides et fallacieux – I
Séance 4 (28 janvier)	Arguments valides et fallacieux – II (Devoir 1, à remettre la semaine suivante)
Séance 5 (4 février)	Arguments valides et fallacieux – III
Séance 6 (11 février)	Analyse de texte – I (Devoir 2, à remettre la semaine suivante)
Séance 7 (18 février)	Analyse de texte – II
Examen partiel (25 février)	Examen en classe
Semaine de lecture (4 mars)	Pas de cours
Séance 8 (11 mars)	Probabilités et statistiques – I
Séance 9 (18 mars)	Probabilités et statistiques – II (Devoir 3, à remettre la semaine suivante)
Séance 10 (25 mars)	Psychologie et déception – I
Séance 11 (1 avril)	Psychologie et déception – II (Devoir 4, à remettre la semaine suivante)
Séance 12 (8 avril)	Les médias
Examen Final (15 avril)	Examen en classe

LECTURES OBLIGATOIRES

Le livre *Petit cours d'autodéfense intellectuelle* de Normand Baillargeon sera obligatoire pour le cours. Il a l'avantage d'exposer plusieurs des éléments susmentionnés et ce, en langue française. Des textes complémentaires seront mis à la disposition des étudiants sur Moodle.

ÉVALUATION

L'évaluation proposée comporte trois parties :

1. Quatre devoirs reprenant des exercices effectués lors des ateliers : 40%
2. Examen partiel : 30%
3. Examen final : 30%

CRITÈRES DE CORRECTION

Par ordre d'importance décroissant : la compréhension du sujet traité; la clarté et la qualité de la langue; l'articulation logique et la cohérence interne; la pertinence; l'originalité.

BARÈME

Au moment de compiler la note finale, les notes seront pondérées et transformées en note littérale selon l'échelle suivante :

A+	4.3	90 - 100
A	4.0	85 - 89
A-	3.7	80 - 84
B+	3.3	77 - 79
B	3.0	73 - 76
B-	2.7	70 - 72
C+	2.3	65 - 69
C	2.0	60 - 64
C-	1.7	57 - 59
D+	1.3	54 - 56
D	1.0	50 - 53
E	0.0	moins de 50

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ARIELY, D. (2008), *C'est (vraiment) moi qui décide ?*, Paris: Flammarion (trad. de (2008), *Predictably Irrational: The Hidden Forces that Shape our Decisions*, New York : HarperCollins Publishing).
- BAILLARGEON, N (2005), *Petit Guide d'autodéfense intellectuelle*, Montréal: Lux éditeur.
- BERNAYS, E. L. (1947), The Engineering of Consent, *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* **250** : 113.
- BEST, J. (2001), *Damned Lies and Statistics*, Los Angeles : University of California Press.
- BLACKBURN, P. (1994), *Logique de l'argumentation, Seconde édition*. Saint-Laurent (Québec): Éditions du renouveau pédagogique.

- CAVENDER, N. M. et KAHANE, H. (2013), *Logic and Contemporary Rhetoric: The Use of Reason in Everyday Life*, Wadsworth Publishing.
- CHABRIS, C. et SIMONS, D. (2009), *The Invisible Gorilla : How our Intuitions Deceive Us*, New York : Broadway Paperbacks
- CHOLET, P., FOLSCHIED, D. et WUNENBERGER, J.-J. (2003), *Méthodologie philosophique*, Paris : PUF.
- HUFF, D. et GEIS, I. (1993), *How to Lie with Statistics*, New York : W.W. Norton & Co.
- KAHNEMAN, D. (2011), *Thinking Fast and Slow*, New York : Farrar, Straus and Giroux.
- MONTMINY, M. (2009), *Raisonnement et pensée critique : Introduction à la logique informelle*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- MOORE, B. N. et PARKER, R. (2012), *Critical Thinking, 10th Edition*, New York : McGraw Hill.
- PERELMAN, C. (1977), *L'empire rhétorique et argumentation*, Paris: J. Vrin. (trad. de (1982) *The Realm of Rhetoric*, Notre Dame (Indiana): University of Notre Dame Press).
- PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L. (1988), *La nouvelle rhétorique*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles. (trad. de (1969), *The New Rhetoric*, Notre Dame (Indiana): University of Notre Dame Press).
- TOULMIN, S. E. (2003), *The Uses of Argument, Updated Edition*, Cambridge: Cambridge University Press.
- VAN EEMEREN, F. H. et GROOTENDORST, R. (2004), *A Systematic Theory of Argumentation*, Cambridge University Press.
- WALTON, D. (2005), *Fundamentals of Critical Thinking*, Cambridge : Cambridge University Press.

Politique 18 contre le plagiat à l'UQAM

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de tolérance zéro relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante: <http://www.instances.uqam.ca/reglements>. Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/. Sur ce site, vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886
<http://www.harcelement.uqam.ca>